

INOHA ouvre 2026 sous le signe du collectif face aux tensions du secteur du Nouvel Habitat

Le 21 janvier 2026, Jean-Luc Guéry, Président d'INOHA, l'Association des Industriels du Nouvel Habitat, a présenté ses vœux aux adhérents, partenaires, distributeurs et à la presse. Cette année marque un moment clé pour l'association, avec le renouvellement de son Conseil d'administration et l'élection d'une nouvelle présidence à venir.

Dans un contexte économique et réglementaire toujours plus exigeant, l'association dresse un constat lucide de la situation du secteur et réaffirme une conviction forte : le collectif est indispensable pour traverser les mutations et préparer l'avenir.

Un marché encore en baisse, une visibilité toujours limitée

L'année 2025 confirme la dégradation du marché du Nouvel Habitat. Sur les onze premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires de l'amélioration de l'habitat recule de 3,4 % (tous circuits confondus), pénalisé par la baisse de l'activité dans l'ensemble des circuits de distribution.

Les perspectives pour 2026 restent contrastées. Si certains segments pourraient se stabiliser et que certains signaux sont encourageants (transactions dans l'ancien reparties à la hausse), la visibilité demeure limitée.

L'enquête Codinf* 2025 menée par INOHA en novembre dernier, confirme la fragilisation des industriels du Nouvel Habitat : recul de l'activité (-4,2%), pression sur les marges (EBE/CA en baisse de 5,5% à 5,1% entre 2023 et 2024) et solvabilité dégradée à 6,5/10 en octobre 2025, limitant les capacités d'investissement et d'innovation du secteur.

Derrière ces chiffres, ce sont des entreprises confrontées à des arbitrages difficiles : investissements reportés, innovations ralenties, visibilité commerciale réduite.

Trois priorités pour 2026

Face à ces défis, INOHA fait le choix de concentrer ses efforts autour de trois priorités stratégiques :

I- Travailler en filière afin d'agir collectivement pour l'avenir

INOHA entend renforcer sa capacité de proposition auprès des pouvoirs publics et des acteurs de la filière, afin de porter la voix des industriels sur les grands chantiers réglementaires.

Parmi les priorités d'INOHA :

- Sur la **REP PMCB** : INOHA fait de la refondation rapide de la REP PMCB une priorité, en phase avec l'objectif donné par le Ministre délégué chargé de la Transition écologique, Mathieu Lefèvre, de piloter la REP par la recette avec une réduction des contributions pouvant aller jusqu'à une division par deux, voire par trois.
- Sur la **REP Emballages professionnels** : INOHA accompagne ses adhérents dans la mise en œuvre de la REP des emballages professionnels, qui entrera en application à compter du 1er juillet.

Par ailleurs, INOHA continuera d'affirmer le rôle stratégique des industriels dans l'écosystème de la construction, notamment dans le cadre du **forum Bâtir pour le Climat**, qui se tiendra le 3 décembre prochain, qu'elle co-édite, et qui constitue un lieu de réflexion et d'action collective en faveur de la transition environnementale du secteur.

Enfin, au niveau européen, INOHA poursuivra ses travaux avec les associations partenaires (l'HIMA, dont INOHA est membre, et l'EDRA) dans le cadre de l'initiative Make it Zero, afin de construire un standard commun de décarbonation des matériaux et des outils de construction.

II – Accompagner les adhérents durablement

Face à la complexité des transformations en cours, INOHA confirme son rôle de point d'appui pour les industriels du Nouvel Habitat.

L'association continuera d'accompagner durablement ses adhérents autour de **trois axes majeurs** :

- **Économie et marchés** : production d'analyses sectorielles à travers **INODATA**, l'Observatoire du Nouvel Habitat d'INOHA, enrichi en 2025 par le lancement de l'Observatoire des marques, et renforcement du dialogue entre industriels et distributeurs, notamment via les matinées de la distribution.
- **Responsabilité sociétale et environnementale (RSE)** : programmes concrets d'accompagnement (décarbonation collective, allégement des emballages, éco-conception), et décryptages réglementaires.
- **Accompagnement juridique** : éclairage sur les évolutions légales, promotion de relations commerciales équilibrées (code de bonne conduite INOHA/FMB), appui d'experts, formations, webinaires et legalbot dédié.

Inoha continuera également à mobiliser son réseau d'experts partenaires pour apporter des solutions adaptées aux entreprises.

Nouveaux partenariats 2026

En 2026, INOHA renforce ses expertises pour les adhérents en accueillant deux nouveaux partenaires :

- **Appros Énergies**, expert des achats d'électricité et de gaz naturel, qui accompagne les entreprises dans l'optimisation de leurs contrats, la gestion de la facturation et la négociation énergétique.
- **Synolia**, qui accompagnera les adhérents dans la structuration et la gestion de la data produit, à travers une démarche collective et des accompagnements adaptés (sensibilisation, audits, missions dédiées).

Dans cette même volonté d'accompagnement et d'éclairage de ses adhérents, INOHA organisera les **INOHADAYS le 11 juin 2026**, au Jardin d'Acclimatation, autour du thème : « Accélérer votre business : les stratégies gagnantes pour satisfaire des consommateurs pluriels ».

III – Construire la feuille stratégique INOHA 2026–2030

L'année 2026 constituera une étape clé pour INOHA. En février, le Conseil d'Administration sera renouvelé, un moment structurant dans la vie de l'association, reflet de sa vitalité, de son dynamisme et de sa capacité à se projeter dans l'avenir.

Ce renouvellement s'accompagnera de l'élection d'une nouvelle présidence, dont la passation interviendra le **11 juin 2026**, à l'occasion de l'Assemblée générale organisée le même jour que les **INOHADAYS**.

La nouvelle gouvernance aura pour mission d'élaborer la feuille de route 2026–2030, afin de consolider les actions d'INOHA, les adapter aux attentes de ses adhérents, et projeter la filière pour les années à venir.

Ce travail se fera dans le respect de ses missions — éclairer, construire, peser — et de ses valeurs — partage, engagement et respect .

Cette nouvelle feuille de route aura pour ambition de poursuivre les travaux engagés pour faire d'INOHA un acteur incontournable, en associant l'ensemble des parties prenantes pour accompagner les adhérents vers plus d'innovations au service d'une filière durable.

INOHA poursuivra pleinement son rôle de fédérateur, d'accélérateur de business et de porte-voix des industriels.



«2026 marque pour INOHA le lancement d'un nouveau cycle stratégique. Dans un marché exigeant, nous restons aux côtés de nos adhérents pour les accompagner, les soutenir et défendre collectivement leurs intérêts. Fidèle à nos missions et à nos valeurs, INOHA restera, cette année encore, l'association où les entreprises se rassemblent pour être plus fortes, ensemble. » conclut Jean-Luc Guéry, Président d'INOHA.

*Enquête fondée sur l'analyse des bilans 2024 déposés aux greffes des Tribunaux de commerce de 230 entreprises représentant la quasi-totalité de ses adhérents. Retrouvez le détail de l'étude en cliquant [ICI](#).

A propos d'INOHA

Association professionnelle des Industriels du Nouvel Habitat, INOHA fédère, depuis 1978, les fabricants de produits manufacturés destinés à l'entretien, au bricolage, à l'aménagement extérieur, au jardinage, à l'amélioration de l'habitat et à la construction résidentielle neuve. INOHA les fédère pour les aider à accélérer leur développement dans une approche multi-canal et s'engage auprès d'eux à les éclairer, à construire et à peser dans un esprit de partage, d'engagement et de respect. INOHA et ses adhérents sont au service des Français qui font de leur habitat une valeur refuge, source de leur bien-être.